

Monsieur le Ministre des solidarités
Et de la Santé
Monsieur Olivier VERAN
14 avenue Duquesne
75700 Paris SP 07

Paris, le 08 Mars 2021

Lettre recommandée avec A.R

Référence : FF/GP-36/2021

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Ministre,

La Fédération **CFTC Santé Sociaux** vous informe d'un dépôt de préavis de grève nationale :

Du 14 Mars 2021 (20 heures) au 16 Mars 2021 (07 heures),

couvrant l'ensemble des salariés relevant des secteurs sociaux et médico-sociaux, du public, privés lucratifs et non-lucratifs, et de l'aide à domicile (Associations de la branche de l'aide à domicile, entreprises de service à la personne, salariés du particulier employeur).

Ainsi, la **CFTC** demande :

- L'égalité de traitement pour tous les salariés et agents, par la transposition des mesures Ségur à l'ensemble des acteurs,
- L'attribution de moyens humains et financiers pour l'amélioration des conditions de travail et pour une prise en charge de qualité des usagers,
- L'amélioration des garanties collectives au sein des différentes conventions collectives intervenantes dans ces secteurs,
- La reconnaissance des agents et salariés de ces secteurs comme un maillon essentiel à notre système de santé publique et de cohésion sociale.

Pour la **CFTC**, il y a urgence à agir pour l'ensemble de ces acteurs qui interviennent dans la prise en charge des personnes fragilisées (Enfants, Personnes Âgées, Personnes en situation de Handicap, ou faisant face à des difficultés particulières).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Président Fédéral
Patrick MERCIER

